



Syndicat des Enseignants-UNSA  
Section de Seine Maritime  
77 quai Cavelier de la Salle  
76100 ROUEN  
Tél : 02 35 73 16 75  
Fax : 02 35 03 92 26  
Mail : [76@se-uns.org](mailto:76@se-uns.org)  
Site : [www.sections.se-uns.org/76](http://www.sections.se-uns.org/76)

CAPD du 13 mai 2015

Madame la Directrice Académique,

La transformation de l'école est en marche. La réforme du collège qui fait la une de l'actualité ces jours-ci nous montre une nouvelle fois que le changement fait peur, que les propositions novatrices qui sont faites se heurtent encore aux freins que tentent d'y mettre le camp des conservateurs et tout ceux qui s'arc-boutent par principe, voire dogmatisme contre toute réforme qui vise à cette transformation ô combien nécessaire de notre système éducatif. Dans le premier degré, les démarches pluridisciplinaires, l'évaluation par compétence, la différenciation, les suivis individualisés (PPRE-PAP) ont montré leur utilité, leur efficacité. Il est donc logique que l'on poursuive cette dynamique dans le second degré. Le SE-Unsa soutient depuis le début cette réforme parce qu'elle va dans le bon sens et qu'elle se situe dans la logique du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et dans la continuité d'un cycle commun école-collège.

Des projets de nouveaux programmes sont actuellement proposés à la consultation des enseignants. Le SE-Unsa invite les collègues à donner leur avis via le site Eduscol mais nous regrettons que du temps n'ait pas pu être dégagé pour qu'une réflexion collective soit menée dans les écoles.

Nous traitons aujourd'hui des demandes d'allègements de service et des départs en congé de formation.

Sur ces deux sujets, le SE-Unsa regrette le manque de possibilités qui sont octroyées.

Pour les congés de formation, la mobilité professionnelle reste un vœu pieu puisque le nombre de mois attribué n'évolue pas et que des collègues ne pourront pas réaliser leur projet.

Pour ce qui concerne les demandes d'allègement de service, nous notons une augmentation des demandes. En dehors des situations médicales douloureuses, l'allongement des carrières et les difficiles conditions de travail ont sans doute une part de responsabilité dans ce phénomène. Le SE-Unsa demande que la plus grande attention soit accordée par les services à tous ces personnels en souffrance.

Nous ne voudrions pas terminer cette déclaration sans remercier particulièrement les collègues du service des affectations et de la DIPE en général avec lesquels nous avons pu correspondre pendant toute la durée de la saisie du mouvement intra et qui ont, chaque fois que nous les avons sollicités, répondu avec précision et tout le professionnalisme qu'on leur connaît à toutes nos interrogations.

Rappelons que, pour les personnels enseignants, les délégués du personnel ainsi que les services, le mouvement n'a pas été facile à gérer car il était essentiellement concentré pendant la durée des vacances scolaires pour causes d'un calendrier contraint. Nous souhaiterions donc que cela ne se renouvelle pas l'année prochaine.